



Direction de la santé
Réf : **SECUALIM** CS.2018-422

Strassen, le 17 août 2018

Sécurité alimentaire lors de la Schueberfouer 2018

La « Schueberfouer » 2018 commence bientôt et ce sera également cette année un événement important pour notre pays.

Pour garantir la sécurité alimentaire du consommateur au cours de cette manifestation un **programme de** contrôle des établissements alimentaires a été établi comprenant des **prélèvements** de denrées alimentaires en vue d'analyse de laboratoire et des **inspections pour vérifier le respect des prescriptions de sécurité alimentaire.**

En outre, la **qualité de l'eau utilisée à des fins de préparation alimentaire** et notamment l'hygiène des tuyaux d'approvisionnement des établissements forains seront également contrôlées.

Ces exigences de sécurité alimentaire sont regroupées sur le **portail de la sécurité alimentaire** sous le lien suivant :

<http://www.securite-alimentaire.public.lu/professionnel/Denrees-alimentaires/Hygiene-alimentaire/prescriptions/index.html>

Tout au long de la Schueberfouer, la Division de la sécurité alimentaire est également à **l'écoute des consommateurs.**

En cas de problème de sécurité alimentaire, les consommateurs pourront nous contacter à la :

Division de la sécurité alimentaire

7A rue Thomas Edison L-2361 Strassen

Tél : 2477 5620

secualim@ms.etat.lu

Des doléances peuvent également être déposées via le **portail sécurité alimentaire** dans la rubrique :

<http://www.securite-alimentaire.public.lu/consommateur/doleances/index.php>

La Division de la sécurité alimentaire souhaite à tous, forains et consommateurs, une formidable Schueberfouer 2018.

Patrick Hau
Ingénieur chef de Division
Sécurité alimentaire

Division de la sécurité alimentaire		3, rue des Primeurs L-2361 Strassen	(352) 2477 5620 (352) 2747 8068 e-mail : secualim@ms.etat.lu
PH/LZ/PH	01/01/2015	DOC-112 Rev01	Page 1/1